

Souss

Les deux projets de dessalement seront fusionnés

● Selon l'ONEE, les deux projets de dessalement de l'eau de mer pour l'eau potable et l'irrigation agricole, prévus à la Région Souss-Massa, seront intégrés dans une seule unité installée à la province de Chtouka-Ait Baha afin d'en optimiser le coût.

Les deux projets de dessalement de l'eau de mer destinés au niveau de la Région Souss-Massa pour l'irrigation agricole et l'eau potable seront intégrés dans une seule unité installée à la province de Chtouka-Ait Baha. «Les travaux de construction au sein de l'usine de dessalement de l'eau de mer à Cap Ghir, destinée à assurer les besoins du Grand Agadir en eau potable, ne sont pas bloqués. Au contraire, le projet a été optimisé de façon à faire baisser le coût, car le projet a été lancé avec un œil restreint», explique Ali Fassi Fihri, directeur général de l'ONEE. À cet égard, «le retard pris est favorable à un vrai développement durable puisque une grande unité de dessalement de l'eau de mer sera réalisée



avec les énergies renouvelables», ajoute Ali Fassi Fihri. Selon l'ONEE, cette unité produira de l'eau potable pour couvrir les besoins de la population du Grand Agadir, mais aussi

l'eau pour l'irrigation agricole à Chtouka-Ait Baha. Aujourd'hui, toutes les nappes du Souss-Massa, accusent un déficit hydrique. À l'instar de la nappe de Souss, le bilan hydrique

de la nappe de Chtouka, permet de constater que, dès les années 1970, la nappe de Chtouka est entrée en déficit hydraulique. Celui-ci a accusé un déficit de 58 millions m³ en 2007, alors qu'il ne dépassait pas 5 millions m³ en 1972. Actuellement, le site côtier choisi est situé sur la limite sud du Parc national du Souss-Massa. Il utilisera la technologie de l'osmose inverse à double passe alors qu'il projette de répondre à un besoin annuel de 58 millions de m³ d'eau dessalée, par an, à raison de 167.000 m³/j. Ceci nécessitera l'installation d'un réservoir et une station de reprise, en plus de canaux d'adduction et un réseau de distribution aux agriculteurs d'une longueur respective de 18 km et 290 km. En termes d'avancement de la mise en œuvre du projet, les étapes d'études de faisabilité, de structuration et d'acceptabilité de l'étude d'impact sont déjà achevées. Le lancement de réalisation physique est prévu en début de 2017 et l'achèvement des travaux en fin 2019. ●

SOURCE : RAMISA

PAR YASSINE SABER
y.saber@leseco.ma